



GAL Causses Cévennes

Compte-rendu de la consultation du Comité de Programmation du 25 mai au 11 juin 2020

OBJET	La Consultation du Comité de Programmation porte sur la programmation des 8 projets (voir ci-après).
CONTEXTE	Un Comité de Programmation devait initialement se tenir en juin 2020. Au vu du contexte actuel peu propice aux rassemblements, nous vous proposons huit projets à la programmation via une Consultation Ecrite , ceci afin de ne pas allonger les délais de conventionnement, car nous continuons à être mobilisés aux côtés des porteurs de projets.
DATES	Du 25 mai au 11 juin 2020
DESTINATAIRES	La consultation écrite a été envoyée le 25 mai par mail aux membres titulaires du Comité de Programmation et pour information aux suppléants.
PIECES DE LA CONSULTATION	Courrier de la consultation Ecrite
QUORUM	15 membres sur 22 ont répondu, soit 9 privés et 6 publics, le quorum est atteint

Membres du Comité de Programmation ayant répondu à la consultation :

Collège Privé (9 réponses sur 12 membres titulaires)

Dominique ROGER (Fédération Départementale des Foyers Ruraux)

Lucie BONICEL (Office de Tourisme Cévennes Mont Lozère)

Serge PRATLONG (Personne Ressource)

Georges LE BRIS (GE des Cévennes)

Carole BUSSADORI (Quoi de 9)

Alice MULLE (FRCIVAM)

Laurent CONORT (CFDT)

Claudie MARTIN (Office de Tourisme Gorges du Tarn Causses Cévennes)

Sandrine CENDRIER (Réal48)

Collège Public (6 réponses sur 10 membres titulaires)

Flore THEROND (CC Gorges Causses Cévennes)

Jean HANNART (CC Cévennes Mont Lozère)

Alain JAFFARD (CC Cévennes Mont Lozère)

André BARET (CC Gorges Causses Cévennes)

Michèle MANOA (Conseil Départemental)

Alain ARGILIER (CC Gorges Causses Cévennes)



Jean-Pierre ALLIER

Projets présentés :

PROJET 1

N° OSIRIS : **RLAN190220CR0910008**

Porteur de projet : **Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes**

Projet : **Renouvellement matériel scénique et espace agencement de l'espace d'accueil pour les artistes à la Genette Verte**

Date de sélection : **9 juillet 2019**

Programmation proposée au vote

Financiers sollicités	Montants
Communauté de communes Gorges Causses Cévennes (Maître d'Ouvrage Public)	3 987,95
Total cofinanceurs publics	3 987,95
Montant LEADER	15 951,80
Autofinancement du Maître d'Ouvrage	4 984,95
COUT TOTAL DU PROJET	24 924,70



=> Êtes-vous favorable à la proposition de programmer 15 951,80 euros de fonds européens LEADER sur une assiette éligible de 24 924,70 euros ?

VOTE : 15 votants -> La proposition est validée à l'unanimité.



PROJET 2

N° OSIRIS : **RLAN190220CR0910020**

Porteur de projet : **Association les amis du tout petit festival musical de Saint Germain de Calberte**

Projet : **Culture en terrasse, rencontres artistiques au cœur des Cévennes**

Date de sélection : **7 février 2019**

Programmation proposée au vote

Financeurs sollicités	Montants
Conseil Départemental de la Lozère	984,10
Etat DRJSCS	1 822,74
Etat DRAC	1 413,18
Région Occitanie	1 000,00
Total cofinanceurs publics	5 220,02
Montant LEADER	20 879,04
Autofinancement du Maître d'Ouvrage	8 697,16
COUT TOTAL DU PROJET	34 796,22



=> Êtes-vous favorable à la proposition de programmer 20 879,04 euros de fonds européens LEADER sur une assiette éligible de 34 796,22 euros ?

VOTE : 15 votants -> La proposition est validée à l'unanimité.

PROJET 3

N° OSIRIS : **RLAN190220CR0910050**

Porteur de projet : **Association des Brebis et des Hommes : Agropastoralisme sur le Causse Mejean**

Projet : **Construction d'une offre touristique autour de l'agropastoralisme**

Date de sélection : **8 juin 2017**

Programmation proposée au vote

Financeurs sollicités	Montants
Conseil Départemental de la Lozère	5 604,90
Total cofinanceurs publics	5 604,90
Montant LEADER	22 395,10
Autofinancement du Maître d'Ouvrage	9 141,50
COUT TOTAL DU PROJET	37 141,50



=> Êtes-vous favorable à la proposition de programmer 22 395,10 euros de fonds européens LEADER sur une assiette éligible de 37 141,50 euros ?

VOTE : 15 votants -> La proposition est validée à l'unanimité.

PROJET 4

N° OSIRIS : **RLAN190220CR0910052**

Porteur de projet : **Commune de Vébron**

Projet : **Création d'une aire de jeux**

Date de sélection : **28 juin 2018**

Programmation proposée au vote

Financeurs sollicités	Montants
Conseil Départemental de la Lozère	5 897,00
Préfecture de la Lozère DETR	11 794,00
Total cofinanceurs publics	17 691,00
Montant LEADER	5 897,00
Autofinancement du Maître d'Ouvrage	5 897,00
COUT TOTAL DU PROJET	29 485,00



=> Êtes-vous favorable à la proposition de programmer 5 897,00 euros de fonds européens LEADER sur une assiette éligible de 29 485,00 euros ?

VOTE : 15 votants -> La proposition est validée à l'unanimité.



PROJET 5

N° OSIRIS : **RLAN190220CR0910059**

Porteur de projet : **SAS La Principale Nature**

Projet : **Reprise du fonds de commerce quincaillerie Afflatet à Florac**

Date de sélection : **9 juillet 2019**

Programmation proposée au vote

Financeurs sollicités	Montants
Conseil Régional Occitanie	15 000,00
Total cofinanceurs publics	15 000,00
Montant LEADER	9 000,00
Autofinancement du Maître d'Ouvrage	6 000,00
COUT TOTAL DU PROJET	30 000,00



=> Êtes-vous favorable à la proposition de programmer 9 000,00 euros de fonds européens LEADER sur une assiette éligible de 30 000,00 euros ?

VOTE : 14 votants -> La proposition est validée à la majorité (1 abstention et 1 contre)

PROJET 6

N° OSIRIS : **RLAN190319CR0910007**

Porteur de projet : **PETR Sud Lozère**

Projet : **Prospective stratégique territoriale**

Date de sélection : **9 juillet 2019**

Programmation proposée au vote

Financeurs sollicités	Montants
Conseil Régional Occitanie	24 000,00
Total cofinanceurs publics	24 000,00
Montant LEADER	76 206,00
Autofinancement du Maître d'Ouvrage	0,55
COUT TOTAL DU PROJET	100 206,55



=> Êtes-vous favorable à la proposition de programmer 76 206,00 euros de fonds européens LEADER sur une assiette éligible de 100 206,55 euros ?

VOTE : 15 votants -> La proposition est validée à l'unanimité.

PROJET 7

N° OSIRIS : **RLAN190220CR0910061**

Porteur de projet : **Parc National des Cévennes**

Projet : **Parcours naturaliste de la magnanerie de La Roque**

Date de sélection : **9 juillet 2019**

Programmation proposée au vote

Financeurs sollicités	Montants
Parc National des Cévennes (MOP)	5 977,14
Total cofinanceurs publics	5 977,14
Montant LEADER	23 908,56
Autofinancement du Maître d'Ouvrage	7 706,39
COUT TOTAL DU PROJET	37 592,09



=> Êtes-vous favorable à la proposition de programmer 23 908,56 euros de fonds européens LEADER sur une assiette éligible de 37 592,09 euros ?

VOTE : 15 votants -> La proposition est validée à la majorité (1 contre)



PROJET 8

N° OSIRIS : **RLAN190220CR0910060**

Porteur de projet : **Foyer Rural de Florac**

Projet : **Développement d'un accueil de jeunes à Florac**

Date de sélection : **23 novembre 2017**

Programmation proposée au vote

Financiers sollicités	Montants
Foyer Rural de Florac (Maître d'Ouvrage Public)	5 305,72
Total cofinanceurs publics	5 305,72
Montant LEADER	21 222,88
Autofinancement du Maître d'Ouvrage	6 632,15
COÛT TOTAL DU PROJET	33 160,77



=> Êtes-vous favorable à la proposition de programmer 21 222,88 euros de fonds européens LEADER sur une assiette éligible de 33 160,77 euros ?

VOTE : 15 votants -> La proposition est validée à la majorité (1 contre)

N'hésitez pas à contacter l'équipe du GAL (Bénédicte MICHARD, Sandrine MARMEYS, Delphine BENARD) si des précisions s'avéraient nécessaires.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Michèle MANOA
Président du GAL Causses Cévennes